

Règlement particulier

Tournoi de reprise Ecobad LeCLUB #5

Le Cellier - 29/30 août 2026

Généralités

1. Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Il respecte le Cahier des charges pour l'organisation des tournois dans le département (CD44). Il est autorisé sous le n° [en attente d'autorisation].
2. La Juge-Arbitre du tournoi est Gwénaëlle LE ROY. Les décisions du Juge-Arbitre sont sans appel. Elle est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ou joueuse ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements. Le GEO principal est Lionel PHILIPPOT.

Conditions de Participation

3. Le tournoi est ouvert aux joueurs ou joueuses licenciés FFBaD pour la saison 2025/2026, de catégories minimales, cadets, juniors, seniors et vétérans, et classés de NC à R4 à la date du lundi 17 août 2026.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, être en possession de sa licence 2025/2026 le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension.
5. Un joueur ou une joueuse sélectionné(e) pour une compétition régionale, interrégionale ou nationale ne pourra pas participer le même jour au tournoi.

Inscription

6. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au lundi 17 août 2026 à 12h00. Les organisateurs se réservent le droit de clôturer les inscriptions lorsque la jauge maximale est atteinte.
7. Les droits d'engagement sont de 15€ pour un tableau (10€ pour les joueurs du club) et de 20€ pour deux tableaux (15€ pour les joueurs du club). Les inscriptions se font exclusivement via Badnet.
8. Les joueurs ou joueuses pourront s'inscrire dans deux tableaux (Double et Mixte).
9. Seules les paires complètes seront enregistrées (c'est-à-dire les deux joueurs ayant réglé les frais d'inscriptions). En cas d'inscription séparée des partenaires, c'est la date la plus tardive qui sera retenue.
10. En fonction du CPPH des joueurs, le responsable du tournoi peut refuser certaines paires ne permettant pas la création de tableaux conformément au RGC.
11. En cas de modification de la composition d'une paire, c'est la date du dernier inscrit qui sera retenue.
12. Les joueurs ont la possibilité de s'inscrire en recherche de partenaire. Les organisateurs feront en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités. L'avis des joueurs sera demandé en amont.

Tableaux et tirage au sort

13. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 paires, avec 2 sortants, ou bien d'une poule unique de 4 ou 5 ou 6 paires.
14. Les séries seront découpées en fonction des inscriptions et les participants/paires seront répartis dans les tableaux en fonction de leur CPPH (Classement Par Points Hebdomadaire) au lundi 17 août 2026.
15. Les tableaux seront tirés au sort le mercredi 19 août 2026
16. La liste d'attente sera gérée par série suivant la date d'inscription complète.

Convocation et présence

17. Une convocation sera adressée par mail aux clubs et aux joueurs (Sous réserve d'avoir validé cette option sur leur compte BadNet) quelques jours avant la date du tournoi.
18. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ou joueuse ayant commencé(e) la compétition pourra ensuite être appelé(e) jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
19. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par la Juge-Arbitre.
20. Tout joueur ou joueuse désirant s'absenter de la salle devra le signaler au Juge-Arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Déroulement des matchs et règle de jeu

21. Les matchs se joueront à partir de 08h00, au gymnase Charles des Jamonières à Le Cellier, le samedi 29 août 2026 pour les Doubles Hommes/Dames et le dimanche 30 août 2026 pour les Doubles Mixtes.
22. Des matchs pourront être arbitrés en cas de présence d'arbitre. Par défaut, les matchs seront auto-arbitrés.
23. Tout volant touchant un élément accroché au plafond (câbles, panneaux de basket) est "faute" sauf au service où il sera let une fois.
24. Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points. Le temps de repos entre chaque set ne doit pas excéder 2 mn et 1 mn de pause au 11ème point de chaque set.
25. Le temps de préparation sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps minimum de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
26. Tout joueur ou joueuse devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires pour son match.
27. Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les CBX BLUE pour les classés P11 à R4, et les Yonex Mavis 2000 pour les NC à P10. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi
28. Tout joueur ou joueuse participant à une compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD : short ou jupe et tee-shirt. Les tenues des équipes des Comités départementaux et des Ligues régionales sont interdites

29. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs ou joueuses appelé(e)s pour un match, leurs conseillers (2 maximum par équipe), les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par la Juge-Arbitre.

Forfait, discipline et dopage

30. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort le mercredi 19 août 2026 devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur et la Juge-Arbitre de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la Ligue des Pays de Loire de Badminton (par courriel à l'adresse forfait@badminton-paysdelaloire.fr et 44.leclub.tournois@gmail.com, en mentionnant, à minima, son nom, prénom, n° de licence ainsi que le nom et la date du tournoi). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait informé et justifié. Sans justificatif le ou la licencié(e) s'expose à deux mois de suspension de toutes compétitions, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 du guide du badminton.
31. Le ou la licencié(e) qui reçoit un carton (noir ou rouge), se voit remettre par la Juge-Arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il ou elle s'est exposé(e) selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 guide du badminton).
32. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au Juge-Arbitre avant son premier match.

Réclamation et responsabilité

33. Seul le ou la représentant(e) du club est autorisé(e) à poser une réclamation auprès de la Juge-Arbitre.
34. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

Affichage et acceptation du règlement

35. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'acceptation du présent règlement.

Droit à l'image

36. Les joueurs participants acceptent d'être pris en photo et vidéo à des fins promotionnelles pour le club organisateur, ses partenaires, et ses collectivités locales. Tout joueur ne désirant pas diffuser son image et sa voix doit en faire part à la table de marque dès le pointage.